



## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE MONTBRUN-LAURAGAIS

L'an deux mille vingt, le vingt-huit août, à 20 heures 30, le Conseil Municipal de la commune de Montbrun-Lauragais, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie, sous la présidence de Monsieur Laurent Braak, Maire.

Nombre de Conseillers Municipaux : 15

Date de convocation : 24/08/2020

**Présents** : BAQUIE Frédéric, BERNADBEROY Marc, BREFORT André, BIGEONNEAU Didier, BRAAK Laurent, BRUNET Pierre, CAZOTTES Aurélien, CHAMBEU Marine, DO ESPIRITO SANTO Nathalie, DUBORPER Nathalie, LEON Olivier, PEGORAROTTO David.

**Pouvoirs** : FERRIE Nathalie à LEON Olivier

**Absents** : -

Nombre de suffrages exprimés	15
Pour	15
Contre	0
Abstention	0

M. Didier BIGEONNEAU a été élu secrétaire de séance.

### 2020/32. Désignation des membres titulaires et suppléants de la CCID

M. le Maire informe le conseil municipal que, selon l'article 1650-1 du code général des impôts, dans chaque commune, il est institué une commission communale des impôts directs composée de sept membres, savoir : le maire ou l'adjoint délégué, président, et six commissaires. Les commissaires doivent être de nationalité française, être âgés de 25 ans au moins, jouir de leurs droits civils, être inscrits aux rôles des impositions directes locales dans la commune, être familiarisés avec les circonstances locales et posséder des connaissances suffisantes pour l'exécution des travaux confiés à la commission. Lorsque le territoire de la commune comporte un ensemble de propriétés boisées de 100 hectares au minimum, un commissaire doit être propriétaire de bois ou forêts. Les commissaires ainsi que leurs suppléants en nombre égal sont désignés par le directeur des services fiscaux sur une liste de contribuables, en nombre double, remplissant les conditions sus-énoncées, dressée par le conseil municipal. La durée du mandat des membres de la commission communale des impôts directs est la même que celle du mandat du conseil municipal.

La commission communale des impôts directs intervient surtout en matière de fiscalité directe locale :

- elle dresse, avec le représentant de l'administration, la liste des locaux de référence et des locaux types retenus pour déterminer la valeur locative des biens imposables aux impôts directs locaux (articles 1503 et 1504 du code général des impôts) ;
- elle établit les tarifs d'évaluation des locaux de référence pour les locaux d'habitation (article 1503 du code général des impôts) ;
- elle participe à l'évaluation des propriétés bâties (article 1505 du code général des impôts). Son rôle est consultatif ;
- elle participe à l'élaboration des tarifs d'évaluation des propriétés non bâties (article 1510 du code général des impôts) ;
- elle formule des avis sur des réclamations portant sur une question de fait relative à la taxe d'habitation et à la taxe d'enlèvement des ordures ménagères (article R\*198-3 du livre des procédures fiscales).

Après en avoir délibéré, le conseil municipal établit la liste suivante :

Commissaires titulaires		Commissaires suppléants	
Nom et Prénom	Adresse	Nom et Prénom	Adresse
Thierry POEYS	Montbrun-Lauragais	Armand FERRIERES	Montbrun-Lauragais
Jean-Marc LARRE	Montbrun-Lauragais	Gilbert DELMAS	Labège
Eugène FAGGIAN	Montbrun-Lauragais	Gil FAUCOUP	Montbrun-Lauragais
David DROXLER	Montbrun-Lauragais	Laurence SALOME	Montbrun-Lauragais
Gilbert SENAC	Montbrun-Lauragais	Chantal SCAGLIA	Montbrun-Lauragais
Jean-Louis BODIN	Montbrun-Lauragais	Jean-Marc BEDER	Montbrun-Lauragais
Blaise COTTE	Montbrun-Lauragais	Frédéric BAQUIE	Montbrun-Lauragais
Rémi FLOURENS	Montbrun-Lauragais	Aurélien CAZOTTES	Montbrun-Lauragais
André LABAU	Montbrun-Lauragais	Olivier LEON	Montbrun-Lauragais
Séraphin DE LA HOZ	Montbrun-Lauragais	Pierre BRUNET	Montbrun-Lauragais
David PEGOGAROTTO	Montbrun-Lauragais	Marc BERNADBEROY	Montbrun-Lauragais
Didier BIGEONNEAU	Montbrun-Lauragais	Carole APPY	Montbrun-Lauragais

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus. Au registre sont les signatures.

**Pour copie conforme,  
Transmis en Préfecture le 04/09/2020  
Rendu exécutoire le 31/08/2020  
Affiché le 04/09/2020**

**Le Maire, Laurent BRAAK**

